



Joyeux Noël !!!



LES ECHOS DE PLOUIDER

INFORMATIONS - 18 DÉCEMBRE 2021 - N° 1975



Coordonnées - Daveenou Ti-Ker hag Ajañs-Post

MAIRIE : Tél : 02.98.25.40.59.

Courriel : plouider-mairie@wanadoo.fr

Facebook : Plouider Entre Terre et Mer 

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h00.

Le jeudi : 8h30-12h00. **Fermé l'après-midi.**

Le vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30.

AGENCE POSTALE : Tél : 02.98.25.40.50.

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15. Levée à **12H00.**

Fermée le jeudi. Levée à **12H00.**

Le samedi : 9h30-11h45. Levée à **12H00.**

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

7 rue de la Vallée - Tél : 02.98.83.34.87.

Courriel : mediatheque@plouider.fr

Site : mediathequeplouider.blogspot.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 16h30 - 18h

Mercredi : 10h - 11h30 / 14h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 11h30

Dimanche : 10h - 11h30



Vie communale - Buhez ar gumun



Permanences en Mairie - Burev an dilennidi

Le mercredi : Permanence sur rendez-vous de **René PAUGAM**, Maire. Prendre contact avec la Mairie.

Permanence sur rendez-vous de **Karine CORLOSQUET**, Adjointe aux Affaires Sociales. Prendre contact avec la Mairie.

Les **Adjoints au Maire** et les **Conseillers Délégués** sont disponibles sur rendez-vous. Prendre contact avec la Mairie au 02.98.25.40.59.

DECHETS DE JARDIN : Ce week-end, les remorques communales seront à **Pont du Châtel** et le week-end prochain, elles seront au **rue Abbé Joseph Tanguy**.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

La prochaine collecte des bacs aura lieu le **mercredi 22 décembre** pour les bacs jaunes et le **jeudi 23 décembre** pour les ordures ménagères.



Médiathèque - Mediaoueg



AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera fermée pour congés du **lundi 27 décembre au samedi 1er janvier inclus**. Tous les colis et lettres recommandées seront à retirer au bureau de Lesneven dès vendredi 24 décembre à 12h, durant une semaine. L'agence ré-ouvrira le lundi 3 janvier dès 8h30. En vous souhaitant de joyeuses fêtes de fin d'année.



Joyeuses fêtes!

Médiathèque Jules Verne

Horaires vacances de Noël

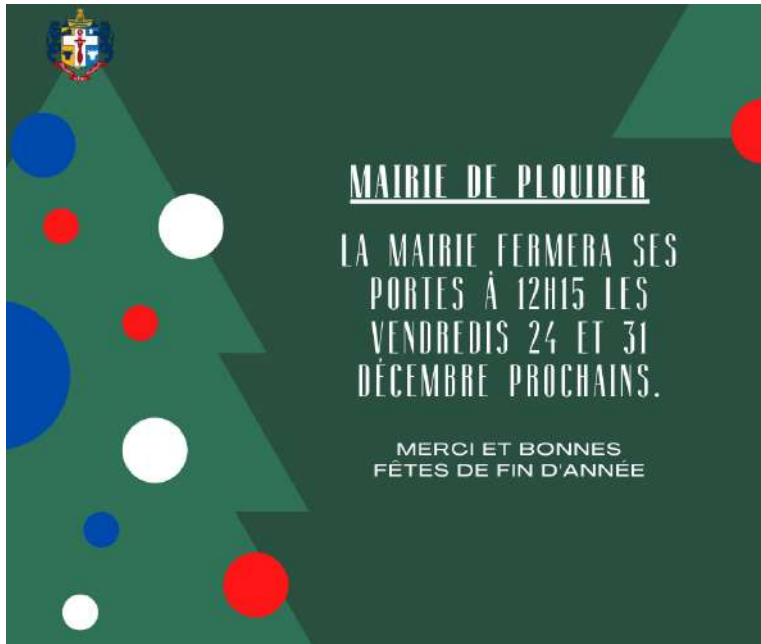
Semaine du 20 au 26 décembre	Semaine du 27 au 2 janvier
Mardi : 16h 30 - 18h00	Mardi : fermé
Mercredi : 10h - 11h30 / 14h - 18h	Mercredi : 10h - 11h30
Vendredi 24 décembre : fermé	Vendredi 31 décembre : fermé
Samedi 25 décembre : fermé	Samedi 1er janvier : fermé
Dimanche : 10h - 11h30	Dimanche : 10h - 11h30



Vie communale - *Buhez ar gumun*



Vie communale - *Buhez ar gumun*



MESSAGE AUX NOUVEAUX HABITANTS ET ASSOCIATIONS

Au vue du contexte sanitaire actuel, nous vous informons que le pot des associations et des nouveaux habitants initialement prévu le vendredi 17 décembre à l'Espace Roger Calvez est annulé.

L'ensemble du conseil municipal est profondément déçu de ne pas vous rencontrer en cette fin d'année, mais face à la dégradation de la situation sanitaire actuelle, il est plus raisonnable de se retrouver dans des conditions optimales. Prenez soin de vous et de vos proches, bonnes fêtes de fin d'année.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles), nés entre janvier et novembre 2005, doivent se faire recenser en Mairie. Le recensement des jeunes se fait à partir de leur date anniversaire. Une attestation de recensement, **indispensable** pour l'inscription aux examens, permis de conduire et concours, leur sera délivrée. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Présence du jeune obligatoire.

BABY GYM « CYCLE 2 » À PARTIR DU 15 JANVIER
LES INSCRIPTIONS SONT LANCÉES POUR LE 2ÈME CYCLE DE BABY-GYM POUR LES ENFANTS DE 3 À 6 ANS.
LES SÉANCES SONT DISPENSÉES PAR THÉO, AGENT SPORTIF COMMUNAL, DANS LES LOCAUX DE L'ALSH.
LES FAMILLES AYANT PARTICIPÉ AU CYCLE 1, SONT INVITÉES À SE RÉINSCRIRE EN MAIRIE (RÈGLEMENT 30.00 €).
OUVERT À TOUTS LES ENFANTS DE LA COMMUNAUTÉ LESNEVEN CÔTE DES LÉGENDES

JEU DE NOËL SPECIAL ENFANTS AUREZ-VOUS LA CHANCE DE TROUVER LE TICKET D'OR ? (10 TICKETS)

10 tickets sont dissimulés dans 10 échos de Plouider (400 exemplaires imprimés) dans nos différents points de distribution; église, Greg Bar, Pharmacie Caron, Médiathèque, Fournil, Pont du Châtel, Le bien-être des sens, Création Coiffure, école) tentez de les retrouver et venez-nous les déposer en mairie afin d'obtenir un petit cadeau.





Vie associative - Buhez ar c'hevredigezhioù

FAMILLES DE LA BAIE

Art floral le **21 décembre** à 20h00 à l'Accueil de Loisirs.
Inscription avant le 10 décembre. Tarif 18€00 adhérents /
22€00 non adhérents. Informations au 06.95.21.95.98.



CLUB AVEL VOR

Le club sera fermé du jeudi 16 décembre au soir au jeudi 6 janvier 2022 à 14h00. Bonnes fêtes de fin d'année.



Sports - Sportoù

GÂS DE PLOUIDER

Dimanche 19 décembre :

Equipe A : Match à Plouider contre Plounévez à 15h.
Equipe B : Match à à St Vougay à 15h .



Paroisse - Parrez

Horaires des messes pour Noël:

Vendredi 24 décembre veillée de Noël

A18h00 à Lesneven messe animée par les jeunes pèlerins de Lourdes, à 18h30 Ploudaniel, à 19h00 Trégarantec, à 20h00 à Kernilis, 22h00 à Le Folgoët. L'église est ouverte tous les jours de 10h à 17h, n'hésitez pas à découvrir la crèche de la Nativité.

Les horaires des messes sont affichés au tableau extérieur au cimetière. Le site de la paroisse : www.ndfolgoet.fr.



Dans les environs - Tro var dro

SAPEURS-POMPIERS DE LESNEVEN

Opération « Galettes des Rois » au profit de l'œuvre des pupilles : Cette action se déroulera du **1er au 31 janvier 2022** en partenariat avec la Boulangerie TASSIN de Lesneven. Le principe : 1 galette achetée, 1 euro reversé à l'ODP. Une fève ODP sera mise dans l'une des galettes pendant l'opération. Le client donateur qui la trouvera bénéficiera d'une formation secourisme dispensée par les sapeurs-pompiers. Qu'est-ce que l'ODP : une association qui assure une protection morale et matérielle aux orphelins de sapeurs-pompiers décédés. Concernant le Finistère, 32 situations dramatiques ont été traitées entre 2010 et 2021. 91 orphelins de 4 ans à 36 ans sont pris en charge. Alors, pendant le mois de Janvier 2022, venez participer à cette action solidaire en achetant une galette des Rois. Pour être assuré d'avoir votre galette, n'hésitez pas à passer commande (02.98.83.01.20).



Annonces - Kemennadoù berr



PERDU CHATTE COATIBARS

Perdu chatte marron, grise, et blanche, à poil mi-longs âgée de 17 ans prénommée "Minou" Contact 06.50.84.24.42.

GARDE ET ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS PAR CESU

Disponible plusieurs heures par semaine et s'adapte facilement aux situations.

- Préparer, emmener et chercher l'enfant à l'école
- L'accompagner lors de ses devoirs/activités
- Le garder en cas d'absence des parents de soi, deuil...

Contact : 06.89.42.79.21.

PRATICIENNE EN HYPNOSE

Maître Praticienne en Hypnose Ericksonienne, Marina Gouëz vous accueille en thérapie brève à Kerlouan. (angoisses, stress, dépression, addictions, estime de soi, deuil...).
Sur rdv au 06.30.13.73.81 ou <https://www.hypnotherapeute-marinagouez.com>.



FÊTES DE FIN D'ANNEE

HOTEL COMMUNAUTAIRE MODIFICATION ACCUEIL DU PUBLIC

Les 24 et 31 décembre, fermeture au public de l'hôtel communautaire à 16h00 et fermeture des 2 déchèteries à 16h30. Les horaires restent inchangés pour l'abattoir et l'épicerie solidaire.



MSAP

Les 24 et 31 décembre, fermeture au public de la MSAP à 12h00.

CENTRE SOCIOCULTUREL

Le 24 décembre l'accueil du centre socio sera ouvert jusqu'à 17h00. Le centre socio sera fermé le 31 décembre. L'accueil de loisir reste fonctionnel à l'Atelier.

SERVICE ENVIRONNEMENT

LES CONSEILS DES AMBASSADEURS DU CLIMAT

Les achats de biens représentent quasiment 25 % de notre empreinte carbone, Comment mieux consommer ? L'informatique et électronique (télévision, téléphone, tablette, ordinateur) font partie des objets les plus impactant et représentent à eux-seuls 8 % de notre empreinte carbone (en grande partie du fait de l'extraction des métaux rares qu'ils exigent !). Comment agir ? En limitant mes achats, en achetant d'occasion et renouvelant pas trop souvent mon matériel et en le protégeant par exemple avec une coque pour le smartphone.

DECHETS

FETES DE FIN D'ANNEE - MODIFICATION DE LA COLLECTE

La collecte des déchets en point d'apport volontaire est réalisée tous les jours de l'année du lundi au samedi sauf les jours de Noël et de Nouvel an. Il n'y aura donc pas de collecte des colonnes les samedis 25 décembre et le 1er janvier 2022. Les collectes reprendront normalement dès 5h00 les lundis 27/12/2021 et 03/01/2022.

Aussi, nous comptons sur votre compréhension et vous invitons, à conserver vos déchets au minimum jusqu'au lundi pour éviter tout débordement des colonnes. C'est en cette période de l'année que nous consommons le plus, alors gardons nos bonnes habitudes, et trions nos déchets. Nous vous rappelons que tout dépôt autour des colonnes est considéré comme un dépôt sauvage et que ces incivilités sont interdites et punies par la loi.

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

PLOUIDER - GOULVEN - PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-

A compter du 1er janvier 2022, le service Eau et Assainissement de la Communauté de Lesneven Côte des Légendes sera votre interlocuteur unique pour l'assainissement comme pour l'eau potable. **Toutes les factures émises avant le 31/12/2021 par SUEZ sont traitées par SUEZ.** Les mandats de prélèvement ne sont pas transférés automatiquement. Pour bénéficier du prélèvement en 2 ou 10 fois, il faut faudra remplir le mandat SEPA qui vous sera joint par courrier ou téléchargeable sur le site de la CLCL rubrique Eau & assainissement.



Besoin de réaliser des **travaux** chez vous ?
De déposer un **permis de construire** ?

Dès le 1^{er} janvier 2022

MON GUICHET URB@NISME

en un clic!

NOUVEAU SERVICE PUBLIC
+ simple + souple + réactif

Rendez-vous sur les sites internet de la commune de votre projet
Gouven, Guissény, Kerlouan, Kernilis, Kernoùeb, Lanarvily, Le Folgoët, Lesneven, Ploudaniel, Plounéour-Brignogan-Plages, Plouider, Saint-Méen, Trégarantec
ou sur celui de la Communauté de Communes de Lesneven Côte des Légendes

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

QU'EST-CE QUE MON GUICHET URB@NISME EN UN CLIC ?

C'est un outil permettant au public et à l'administration de dématérialiser l'instruction des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir. L'une des fonctionnalités du guichet numérique est la saisie par voie électronique qui vous permet, à vous ou à votre mandataire, de déposer via un compte, un dossier en ligne, de suivre son avancée en temps réel et de faciliter les échanges avec la mairie.

COMMENT CRÉER UN COMPTE ?

Pour un premier dépôt, il est nécessaire de cliquer sur connexion puis au choix :

- » Créer un compte en renseignant l'adresse électronique souhaitée et un mot de passe.
- » Créer un compte à partir d'un compte à partir d'identifiants FranceConnect.

Pour de futures demandes, ce compte pourra être réutilisé avec les mêmes identifiants.

QUELS SONT LES OUTILS D'ASSISTANCE EN LIGNE ?

- » Sur la page d'accueil du guichet, un lien permettra de vous connecter à l'outil mis en place par les services de l'État : ADAU (Assistance pour votre Demande d'Autorisation d'Urbanisme) ; qui vous orientera dans le choix de la procédure et la constitution de votre dossier.
- » Sur la page d'accueil du guichet, le lien « Document d'urbanisme en vigueur » vous permettra d'accéder aux informations nécessaires (zonage, règlement...) sur le GEOPAYSDEBREST.
- » Sur le site internet de la collectivité, un Guide de l'utilisateur de Mon guichet Urb@nisme en un clic ! sera disponible.

La commune reste le premier et principal interlocuteur. Elle continuera de vous renseigner sur les procédures d'urbanisme et les documents d'urbanisme en vigueur.

EST-CE TOUJOURS POSSIBLE DE DÉPOSER UN DOSSIER PAPIER À LA MAIRIE ?

Le dépôt sur le Guichet Numérique n'est pas obligatoire, mais sera la solution à privilégier. Le dépôt en format papier au guichet de la mairie ou par La Poste reste donc possible.

COMMENT ÊTRE INFORMÉ DE L'AVANCÉE DU DOSSIER ?

À chaque étape, vous recevrez un message électronique sur l'adresse indiquée lors du dépôt du dossier. Ces messages confirmeront l'envoi, la réception des documents transmis, mais également s'il manque des pièces ou si le délai d'instruction est revu. Vous serez également avertis lorsque votre dossier sera complet et de la décision. Toutes ces informations seront visibles en permanence sur Mon guichet Urb@nisme en un clic ! après connexion à votre compte.

